



mail: info@donna2.ch

web: www.donna2.ch

Martigny, le 1er mars 2019

Concerne : Réponse de l'association donna2 à la consultation relative à l'initiative parlementaire - Contreprojet indirect à l'initiative pour un congé paternité

En tant qu'association féminine sensible aux sujet d'égalité de genre dans la famille, nous souhaiterions aussi vous soumettre notre avis sur la question du congé paternité.

De notre point de vue, une politique égalitaire commence par **l'égalité des congés parentaux**. Pères et mères devraient bénéficier tous deux de congés le plus équivalents possibles afin de

- donner aux femmes de meilleures chances de s'épanouir professionnellement et personnellement (laisser le nourrisson à son père est préférable à le laisser dans une crèche)
- donner aux hommes de meilleures chances de s'épanouir dans leur rôle de père, de renforcer la relation père-enfant, ce qui est bénéfique pour l'enfant
- permettre aux hommes de se familiariser avec et de partager plus équitablement les tâches ménagères et les soins aux enfants, ce qui **diminue la "double charge" des femmes**, professionnelle et familiale
- offrir des modèles parentaux égalitaires aux enfants.

De notre point de vue, **le congé maternité sans congé paternité est** dans notre société helvétique une désignation forte de la femme comme seule responsable du ménage et des enfants et rend très difficile le partage équitable tant à la maison qu'au travail. C'est donc avant tout **un piège**

antiégalitaire pour les femmes. Notre pays est particulièrement en retard par rapport à ses voisins, sur cette question.

Tout en tenant compte du fait que la Suisse est un pays encore très conservateur et que les mentalités ne permettent pas encore de mettre en place un congé parental absolument égalitaire comme de nombreux pays du Nord, nous soutenons toute initiative favorisant une avancée en direction de **congés parentaux égaux** entre père et mère, **consécutifs et non simultanés**, avec un congé maternel compatible avec les recommandations de l'OMS recommandant **l'allaitement des mères jusqu'à 6 mois**.

En espérant que notre point de vue aura su trouver un lecteur intéressé, nous vous présentons nos salutations les meilleures.



Pour le comité de **donna2**
Séverine Cesalli
Vice-présidente